I - TABLEAU DES CATEGORIES DE PUBLICS ET TARIFICATION ASSOCIEE

Formation Tout au Long de la Vie

Références : articles L6111-1, L6311-1, L6312-1 et L6312-2 du code du travail ; article D714-62 du code de l'éducation ; circulaires ministérielles DGESIP A1 n°0011 du 20/02/2014 et A1-1 n°0141 du 03/12/2015

Statut	**Formation Initiale**		**Reprise d'études (sans conventionnement)**	**Formation professionnelle continue (générant un conventionnement FC et le statut de stagiaire de la formation professionnelle)**		
Catégorie de publics	**Etudiants**	**Apprentis (aucune prise en charge par l'apprenti sauf CVEC, facturation CFA)**	**Personnes ayant interrompu leurs études depuis au moins deux ans, ne bénéficiant pas de financement tiers et ne nécessitant aucune prestation spécifique***	**Personnes en contrat de professionnalisation** (prise en charge financière par l'OPCO auquel est rattachée l'entreprise, qui peut être amenée à financer partiellement)	**Personnes entrées dans la vie active et bénéficiant d'un financement en tout ou partie par un tiers** (employeur, OPCO, Pôle Emploi, Région, CPF**…)	**Personnes entrées dans la vie active, nécessitant une prestation spécifique de formation professionnelle* et finançant la formation sur leurs propres deniers (autofinancement)**
Statut APOGEE	01-Etudiant	01-Etudiant	06-FP_Formation permanente	04-Contrat de professionnalisation	03-Stag.Formation Continue 05-DAEU ou CAPA 1ère année	03-Stag.Formation Continue 05-DAEU ou CAPA 1ère année
Régime APOGEE	1-Formation initiale	4-Formation par apprentissage diplômante	3- FP-Reprise d'études non conventionnée	5-Contrat de professionnalisation	2-FC-Formation continue financée hors contrat de professionnalisation	N-FC-Formation continue non financée
VET* **	FI	A	FI	CP	FC	FC
CVEC	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Tarification associée : Diplômes nationaux	Droits d'inscription nationaux	Droits d'inscription nationaux + Frais de formation (privé : selon niveaux de prise en charge fixés par France Compétences ; public : selon niveau de prise en charge des financeurs dédiés)	Droits d'inscription nationaux	Droits d'inscription nationaux + Frais de formation : **tarif 1**, fixés par UL au vu du coût global de la formation, à défaut, selon le coût horaire de prise en charge par l'organisme financeur	Droits d'inscription nationaux + Frais de formation : **tarif 1,** fixé par UL au vu du coût global de la formation, sauf partenariat particulier (exemple : subventions régionales). Application d'un tarif 2 ou 3 uniquement si CPF autonome**	Droits d'inscription nationaux + Frais de formation : **tarif 2** ou **tarif 3** (pour personnes en difficultés financières avérées) fixés par UL, correspondant au surcoût lié aux prestations spécifiques de formation professionnelle (charges pédagogiques, administratives et financières supplémentaires)
Tarification associée : Diplômes d'Université****	Droits d'inscription (selon modalités fixées pour les Diplômes nationaux) + Tarifs fixés par UL au vu du coût global de la formation (possibilité de prévoir des tarifications réduites pour certains publics : publics à préciser dans la grille tarifaire)					
Tarification associée : Autres formations******	Droits d'inscription spécifique UL uniquement lors d'une inscription à des UE ou blocs de compétences, donnant lieu à délivrance d'ECTS + Tarifs fixés par UL au vu du coût global de la formation (possibilité de prévoir des tarifications réduites pour certains publics : publics à préciser dans la grille tarifaire)					

*prestation spécifique de formation professionnelle : prestation offerte spécifiquement au public de formation professionnelle (prestation supplémentaire aux prestations offertes dans le cadre de la formation initiale). Pour plus d'informations consulter la page suivante : https://wikidocs.univ-lorraine.fr/pages/viewpage.action?pageId=349715214

**Concernant les modalités particulières liées au CPF, voir en page 6 du présent document

***VET : Sauf spécificités réglementaires

****Lorsque le DU ou la formation non diplômante est ouvert(e) à tous les publics, les apprenants sont catégorisés, en termes de statut et de régime sous Apogée, de la même manière que pour les diplômes nationaux.

CAPA 1ère année : 1ère année de Capacité en Droit
CFA : Centre de Formation d'Apprentis
CPF : Compte Personnel de Formation
CVEC : Contribution de vie étudiante et de campus
DAEU : Diplôme d'Accès aux Études Universitaires
FC : Formation Continue
OPCO : Opérateur de Compétences
VET : Version d'Etape (codification APOGEE)